

**DÉLIBÉRATION**  
**du Conseil d'Administration de l'Université de Bretagne-Sud**

**SÉANCE du 03 juillet 2014**

---

**Délibération n° 75-2014**

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité le versement de subventions aux associations étudiantes pour un montant total de 2 947€ répartis ainsi qu'il suit :

- BDE ENSIBS : 297€ pour le projet « tournoi à 2 balles »
- BDE Bio : 2650€ pour le projet de journée de l'étudiant

Membres en exercice : 25 membres

Votes : 20

Pour :	20
Contre :	0
Abstention :	0

**Délibération adoptée.**

Visa du Président



Jean PEETERS

Document(s) en annexe au présent extrait :

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 11 juillet 2014

Document mis en ligne le : 11 juillet 2014